

# Renouvellement du troupeau par l'achat de vaches

*L'élevage des génisses est supprimé sur l'exploitation. Le renouvellement du troupeau est réalisé par l'achat de vaches fraîchement vêlées. Il existe d'autres modalités, non présentées ici : mise en pension des génisses, achat de génisses amouillantes.*

Une exploitation auboise

- ▶▶ Main d'œuvre : 1 couple
- ▶▶ SAU : 214 ha
- ▶▶ SF : 28 ha dont 23 ha de maïs
- ▶▶ Quota : 404 000 l – 45 VL PH à 9 000 l/VL



## EN PRATIQUE...

L'éleveur s'occupe du travail aux champs, de l'alimentation et du paillage et son épouse réalise la traite et gère tout l'administratif.

Depuis 4 ans, l'éleveur ne garde plus aucun veau. Ils sont tous vendus avant 2 semaines, à un groupement de producteurs. Pour optimiser le produit de ces ventes, un taureau charolais est utilisé pour tout le troupeau de vaches. Tout au long de l'année, l'éleveur achète des vaches ayant vêlé depuis quelques jours, toujours au même éleveur laitier de sa région. Cela représente environ 20 vaches achetées chaque année. Elles sont déjà dans leur 2<sup>ème</sup> à 4<sup>ème</sup> lactation. Ainsi l'acheteur peut connaître leur potentiel grâce aux résultats des premières lactations.

## LE POINT DE VUE DE L'ÉLEVEUR

*« Le manque de main d'œuvre sur l'élevage commençait à poser des problèmes de concurrence entre l'atelier laitier et celui des cultures. L'abandon de l'élevage des génisses m'a permis de me concentrer sur celui des vaches. Il n'y a plus besoin de surveiller les chaleurs, puisque le taureau est utilisé à 100 %.*

*Les génisses ont laissé leur place dans le bâtiment aux vaches. Cela a permis d'éviter de reconstruire un nouveau bâtiment suite à une augmentation du quota et du nombre de vaches.*

*Le fait d'acheter toujours au même éleveur permet de lui faire confiance sur les vaches achetées. Le régime alimentaire que j'utilise permet de valoriser le potentiel des animaux. Les vaches s'adaptent en général très bien chez moi.*

*Les achats se font suivant les besoins pour réaliser le quota, durant toute l'année.*

*La vente des veaux croisés (environ 330 €) permet de compenser en partie l'achat des vaches (de 1000 à 1100 €). Il faut aussi prendre en compte le fait qu'il n'y a plus d'investissement à faire pour les génisses (bâtiment par exemple), ni le coût de leur élevage pendant 2 à 3 ans.*

*Mon seul regret est de ne pas l'avoir fait plus tôt ».*

## AVANTAGES DE LA TECHNIQUE

- L'éleveur se dégage complètement de tout ce qui touche à l'élevage des génisses. Si elles étaient mises en pension, il resterait impliqué dans leur élevage jusqu'à la reprise.
- Le gain en temps de travail peut être de 1 à 2 heures / jour sur une exploitation moyenne (élevage des veaux, des génisses et gestion de la reproduction).
- Si les places libérées par les génisses peuvent être aménagées pour les vaches, l'exploitant limitera les investissements :
  - En cas d'augmentation du quota,
  - Pour répondre à la réglementation liée à la mise aux normes (augmentation de la surface de vie des vaches, gestion des effluents).
- Il n'est pas nécessaire d'investir si le bâtiment des génisses n'est plus fonctionnel.
- Le croisement industriel peut être réalisé à 100 %.
- La technique permet une certaine latitude dans la gestion du quota (la période d'achat définit la répartition des livraisons).

## INCONVENIENTS DE LA TECHNIQUE

- L'éleveur n'a pas la complète maîtrise de l'amélioration génétique de son troupeau car il ne peut acheter que ce qui est présent sur le marché.
- Il faut trouver un (ou des) éleveur(s) au(x)quel(s) l'acheteur peut faire confiance au sujet de l'élevage des génisses, et du potentiel des vaches proposées, qui ne sont forcément pas les meilleures de son troupeau.
- Si cette technique se développe, le nombre et le choix des vaches disponibles diminueront.
- Elle nécessite une bonne gestion de la trésorerie.
- Les risques sanitaires sont augmentés avec l'introduction d'animaux provenant d'élevages différents.
- Certaines années, l'éleveur peut se trouver en sous-réalisation de quota s'il n'a pas pu acheter suffisamment de vaches.

## LE POINT DE VUE DU TECHNICIEN

« L'acheteur doit vraiment faire confiance aux vendeurs. Cela se mesure sur plusieurs années de « partenariat ». La plupart du temps, les achats se feront chez plusieurs éleveurs.

Pour un taux de renouvellement donné, l'intérêt économique de la démarche est fonction des cours respectifs des veaux vendus et des vaches achetées. Plus le taux de renouvellement est élevé, moins la méthode est intéressante économiquement.

En cas d'abandon de la technique, il faudra compter au minimum trois ans avant de reconstituer son propre renouvellement.

Cette méthode se prête mieux lorsqu'il y a peu de pâtures à valoriser par des élèves sur l'exploitation ».

## POUR EN SAVOIR PLUS

Fiches techniques disponibles dans le club des métiers travail en élevage :

[www.inst-elevage.asso.fr](http://www.inst-elevage.asso.fr)



### CONTACTS UTILES

▶▶ Chambre d'Agriculture des Ardennes: Benoît PECHEY	03.24.33.71.00
▶▶ Chambre d'Agriculture de l'Aube : Magali PAULET	03.25.43.72.72
▶▶ Chambre d'Agriculture de la Marne : Christian MOULIN	03.26.74.07.73
▶▶ Chambre d'Agriculture de Haute-Marne : Denis DAILLET et Gérard LELAURAIN	03.25.35.00.60